

Le déploiement de la campagne de vaccination grand public se met en place en Corrèze à compter du 18 janvier 2021 et concernera dans un premier temps les personnes âgées de plus de 75 ans. Elle est le fruit d'un travail de concertation et partenarial entre les services de l'État, les élus locaux et les professionnels de santé.

[Pour consulter les informations détaillées \(Source : Préfecture de la Corrèze\) : cliquez ici](#)